



UfdH

Une Forêt et Des Hommes

protéger
défendre
faire connaître

La forêt de Saint-Gobain et Coucy-Basse

Assemblée Générale de l'association

Une forêt et des Hommes

Samedi 22 avril 2023

Salle de réception de la mairie de Saint-Gobain

Procès-verbal

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président William Church à 18h45.

Après les remerciements aux élus de la Commune de Saint-Gobain pour leur soutien, un hommage a été rendu à Monsieur Vincent Dering qui fut un des fondateurs de l'association et qui nous a quittés prématurément.

Le président évoque l'année quasi «blanche» de 2022 et la redynamisation de l'association en 2023 avec notamment les actions du collectif ASFor dont Une Forêt et Des Hommes est l'une des associations fondatrices. Un point plus détaillé sera fait au cours de cette assemblée.

Sur les activités à venir (randonnées, festival vidéo, expositions...), elles ne sont encore qu'à l'état de projet et feront l'objet d'une information via le blog et/ou par mail aux adhérents.

Le Président propose le déroulé en conformité avec l'ordre du jour puis laisse la parole à la trésorière Hélène Rosier pour le bilan financier dont le détail figure en annexe.

Bilan financier 2022

Total des recettes : 945€

Total des dépenses : 750,88€

En banque : 7 873,23 €

Le bilan financier précis est disponible sur le blog de l'association, dans les archives de la rubrique « Assemblées générales »

Chasse

Le plan de chasse détaillé disponible sur le blog de l'association, dans les archives de la rubrique « Assemblées générales »

Olivier Dejoie, membre du bureau poursuit avec le bilan de l'activité chasse sur le massif forestier.

Le premier point porte sur la réalisation du plan de chasse triennal 2020/2022 lequel est réalisé à plus de 94% de moyenne sur les trois années.

En ce qui concerne la chasse à courre, l'équipage local a pris 5 cerfs l'an passé.

Ensuite, Olivier Dejoie présente les indices du comptage nocturne 2023 des grands cervidés auquel il a lui-même participé ainsi que Sylvie Couvreur (trésorière adjointe)

- Sortie du 02/03/2023 : indice 840
- Sortie du 09/03/2023 : indice 401
- Sortie du 16/03/2023 : indice 810
- Sortie du 23/03/2023 : indice 400

Il est rappelé que ces comptages, organisés par l'ONF et auxquels sont conviées les différentes associations locales, ont lieu tous les ans et servent de base à l'élaboration du plan de chasse à venir. Les indices parfois élevés de cette année sont surprenants mais ils ont été validés et l'association en prend acte.

Comité ASFor

Le président William Church reprend la parole pour un rappel sur le Collectif ASFor. Celui-ci regroupe une dizaine d'associations du quart Nord-Est de la France, Cette zone géographique correspond à la division administrative de l'Office National des Forêts (ONF). Les associations fondatrices étant celles des forêts de Compiègne, de Retz (Villers-Cotterêts), Halatte, Ermenonville, Mormal et Saint-Gobain/CoucyBasse.

Actuellement d'autres entités demandent à intégrer le mouvement qui tend donc à s'étoffer. Face aux mêmes constats sur l'exploitation forestière dans les forêts concernées, l'équipe fondatrice a étudié chacun des différents plans d'aménagement. Chaque association a constaté que ces documents en version téléchargeable n'étaient pas complets. Les données manquantes, notamment quantitatives, doivent permettre un état des lieux précis de la forêt entre chaque plan d'aménagement et ainsi suivre l'exploitation sylvicole en temps réel. Devant le refus catégorique de l'ONF de livrer ces documents, l'association de la forêt de Mormal (Mormal forêt agir) s'est lancé dans une action juridique qui dura presque 3 ans et qui se termina devant le Conseil d'Etat où elle obtint finalement gain de cause.

Ce jugement fait jurisprudence. Il reste maintenant à engager le même protocole pour les autres massifs forestiers du groupe d'associations. L'avocat engagé par le Collectif nous a conseillé de vérifier et consolider nos statuts pour cette action. Le Conseil d'administration de l'association Une Forêt et Des Hommes a donc procédé à des ajustements qu'il soumet à l'approbation des adhérents présents par vote à main levée et à la majorité relative.

Nouveaux statuts

Déroulement du vote

Nombre de personnes présentes : 26

Nombre de votants : 24 dont 6 avec un pouvoir, soit 30 voix maximum

(Une personne non votant et une autre personne partie avant la mise au vote)

- Le changement de domiciliation du siège social au 8, rue de la Ville 02700 Barisis aux bois : 30 voix « **pour** »
- Reformulation et précision de l'objet de l'association : 30 voix « **pour** »
- Précision sur le périmètre de compétence de l'association par ajout des termes « Coucy-basse et des communes du territoire » : 30 voix « **pour** »
- Précision sur les votes en AG : 30 voix « **pour** »
- Remplacement ou renouvellement au tiers sortant en fin d'AG : 30 voix « **pour** »

Les nouveaux statuts sont validés à la majorité des voix.

Sylviculture

Le président poursuit l'assemblée générale par un point plus local sur l'exploitation sylvicole : Dégradation des sols avec fort impact sur la biodiversité causée notamment par les débardages, lesquels doivent être suspendus par temps pluvieux selon le plan d'aménagement (pages 37 et 38).

Chemins privés et communaux détruits et remis en état uniquement suite à pression des élus. Plantations monospécifiques.

Le plan de relance avec plantation principalement de résineux gros consommateurs d'eau non-conformité des déclarations de chantier forestier.

Renouvellement du tiers sortant

La réunion arrivant à son terme, il est procédé au renouvellement du tiers sortant, lequel est constitué cette année de :

- Hélène Rosier, trésorière
- Jocelyne Fisener, vice-présidente
- William Church, président

Aucun candidat ne s'est manifesté avant ou au cours de l'AG, Les trois sortants se représentent aux mêmes fonctions et soumettent leurs candidatures aux votes des adhérents :

- Hélène Rosier, trésorière : 28 voix « **pour** » dont 5 par pouvoir
- Jocelyne Fisener, vice-présidente : 28 voix « **pour** » dont 5 par pouvoir
- William Church, président : 28 voix « **pour** » dont 5 par pouvoir

Les candidats n'ont pas participé au vote les concernant, le tiers sortant est renouvelé à la majorité des voix. William Church remercie les participants et les invite au pot de l'amitié,

Fin de l'assemblée générale à 19h45.

Président William CHURCH
le 22 Avril 2023

